

Compte rendu de séance du dimanche 22 mars 2026

Présent : Jean Remy Bec, Florian Carrière, Marie Dauriach, Céline Fernandez, Jeremy Fourcadier, Julie Givaudan, Hélène Isabey, Margot Lamarque, Mylène Marc, Jérôme Marty, Benoît Solier

Absent : aucun

Ordre du jour : Election du maire et des adjoints, vote des indemnités

Résultats des délibérations :

Election du maire : Jean Remy Bec, 11 voix sur 11

Nbre d'adjoint : voté à 3 à l'unanimité

1^{er} adjoint : Jérôme Marty

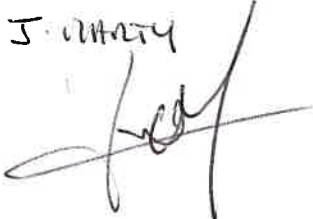
2^{ème} adjoint : Mylène Marc

3^{ème} adjoint : Jérémie Fourcadier

Indemnités : par 10 voix sur 11, il a été voté de reconduire la répartition des indemnités mise en place lors du précédent mandat à savoir :

- 1^{er} adjoint : 10.99% de l'indice brut 1027
- 2nd et 3^{ème} adjoint : 5.495% de l'indice brut 1027

Le secrétaire de séance

J. Marty


le Maire

